

car on ne peut pas dire, à ce qu'il semble : Démonstration catholique, juive, protestante, pour Démonstration du dogme catholique, juif, protestant ; mais il promet beaucoup et l'ouvrage répond sur plus d'un point, au moins pour la partie philosophique, la seule qui soit de notre compétence, aux promesses du titre.

L'auteur consacre, en effet, les deux premiers livres de son ouvrage à l'étude de la métaphysique et de la religion naturelle et n'aborde que dans les derniers celle de la religion positive. Il traite d'abord de l'âme humaine et établit successivement sa spiritualité, sa liberté et son immortalité ; puis il essaie de réfuter le matérialisme de notre temps, ainsi que l'évolutionnisme de Darwin. Ses arguments en faveur de la spiritualité de l'âme n'ont pas tous la même nouveauté (le moyen d'être entièrement neuf sur un sujet si vieux ?), mais ils ne manquent pas de solidité. Il montre très bien que la sensibilité, celle de nos facultés que nous serions le plus tentés d'attribuer au corps tout seul, suppose deux choses, le mouvement nerveux et l'activité mentale, et que, si l'une est corporelle, l'autre est spirituelle. Il ajoute que la réflexion et le raisonnement sont des opérations qu'il est impossible d'expliquer par la seule matière et qui impliquent une substance spirituelle pour principe et pour cause. Il en est de même, à plus forte raison, suivant lui, de la mémoire, qui est si manifestement incompatible avec les transformations incessantes du corps, ainsi que de la volonté dont les actes sont évidemment libres et échappent, par conséquent, aux lois qui régissent les substances matérielles.

Quant à la liberté elle-même, M. l'abbé Pernet croit pouvoir la démontrer d'une manière péremptoire. La première preuve qu'il en donne, c'est le sentiment intérieur que nous en avons et l'impossibilité où nous sommes de nous y soustraire. « Des êtres véritablement libres, dit-il avec d'Alembert, n'auraient pas un sentiment plus vif de leur liberté que celui que nous avons de la nôtre. Nous devons donc croire que sommes libres. » Une autre preuve qu'il produit en faveur de cette vérité, c'est l'existence de l'ordre moral qui l'implique naturellement. Si, en effet, l'homme était esclave de la nécessité, il ne pourrait ni faire ce qu'il fait, ni vouloir ce qu'il veut ; il n'y aurait, dans ses actions et dans ses déterminations, ni mérite ni démerite. La réalité de la liberté ressort de l'existence